

Mai 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Trente et unième session

Rome, 14-18 mai 2012

Tendances mondiales et futurs défis à relever par l'Organisation

Résumé

En janvier 2012, la FAO a lancé un processus de réflexion stratégique visant à fixer les futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation. Ce processus a pour objectif premier d'éclairer l'élaboration des principaux documents de stratégie et de programmation de la FAO, notamment les révisions du Cadre stratégique 2010-2019, la préparation du Plan à moyen terme 2014-2017 et les ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013. Une approche vaste et participative est mise en œuvre, qui prévoit notamment la consultation du personnel, la contribution d'un Groupe d'experts sur la stratégie, des échanges de vues avec les organisations partenaires et une vaste concertation avec les États Membres.

Le présent document est présenté aux conférences régionales en tant que premier jalon important de la concertation avec les Membres de la FAO. Il passe en revue les grandes tendances mondiales qui ont été reconnues comme étant les principaux facteurs de changement, ainsi que les grands défis qui découlent de ces tendances et pourraient constituer les futurs domaines d'action prioritaires de la FAO. Ces défis sont, entre autres, les suivants:

- Accroître la production agricole, forestière et halieutique et sa contribution à la croissance économique et au développement, tout en assurant une gestion durable de l'écosystème et la mise en place de stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets;
- Éliminer l'insécurité alimentaire, les carences en nutriments et les aliments peu sûrs dans le contexte de la hausse et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires;
- Rationaliser la consommation alimentaire et la nutrition;
- Améliorer les moyens d'existence des populations rurales, notamment les petits agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs, et en particulier les femmes, dans le contexte de l'urbanisation et de la modification des structures agraires;
- Veiller à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles plus équitables et moins sélectifs aux niveaux local, national et international;
- Améliorer la capacité de résistance des moyens d'existence face aux chocs ou aux menaces qui

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org.

pèsent sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; • Renforcer les mécanismes de gouvernance pour répondre aux besoins des systèmes alimentaire, agricole, forestier et de pêche aux niveaux national, régional et mondial. Ces défis majeurs seront pris en compte lors de la prochaine grande étape du processus, à savoir la définition d'objectifs stratégiques qui guideront le programme général de travail de l'Organisation.
Orientations attendues La sélection et la caractérisation des objectifs stratégiques dépendront des spécificités régionales et dès lors, les orientations suivantes sont attendues des conférences régionales: a) Avis sur la pertinence des principaux défis recensés dans le présent document par rapport aux conditions qui prévalent dans la région, dans le contexte de la vision et des objectifs de la FAO et des grandes tendances à l'échelle mondiale; b) Suggestions quant aux spécificités régionales qui devraient être intégrées dans chacun des défis recensés et prises en compte lors de la formulation des objectifs stratégiques de la FAO.

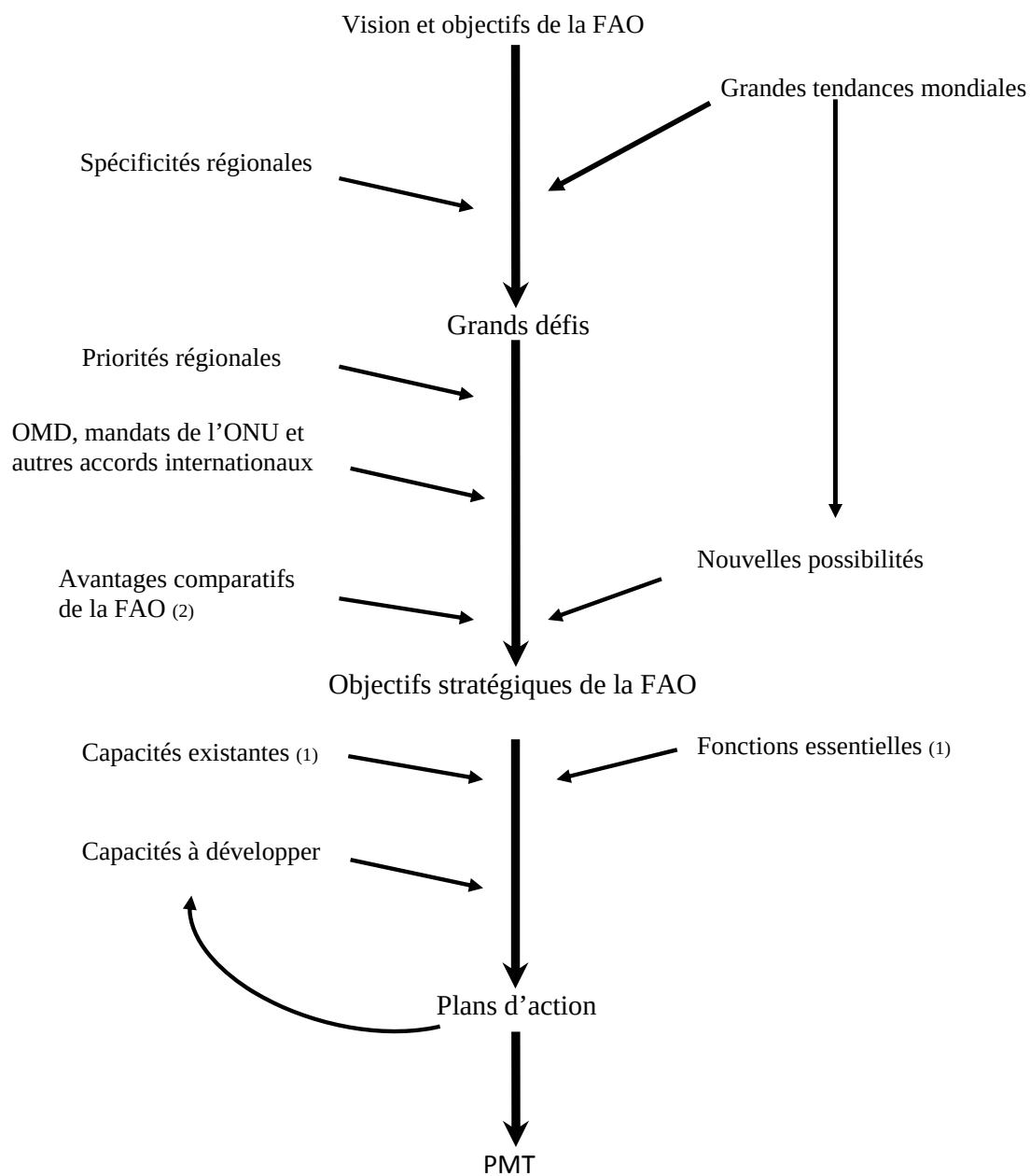
Introduction

1. La FAO a mis en place un processus devant mener à la formulation d'un Cadre stratégique révisé 2010-2019 et du Plan à moyen terme 2014-2017¹. Ce processus servira également de base aux autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013, qui sont élaborés en même temps que d'autres initiatives majeures relatives à la décentralisation et à l'achèvement du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO. Toutes ces initiatives seront examinées par les organes directeurs de la FAO au cours de la période 2012-2013 (voir annexe). Une première étape de ce processus est de définir les grandes orientations et les principaux éléments constitutifs en vue de l'élaboration des documents officiels qui seront présentés pour examen aux organes directeurs de l'Organisation.
2. À cette fin, le Directeur général a lancé un vaste processus de réflexion stratégique qui prévoit la participation et la consultation du personnel, la contribution d'un Groupe d'experts sur la stratégie, des échanges de vues avec les organisations partenaires et une vaste concertation avec les États Membres.
3. Le présent document constitue la première étape de ce processus et est essentiellement destiné à une consultation et à une concertation initiales informelles avec les États Membres dans le cadre des conférences régionales.

A. Le processus de réflexion stratégique

4. Le processus de réflexion stratégique, qui comporte différentes étapes et composantes, est décrit à la figure 1. Il s'agit d'une succession de grandes étapes, qui commencent avec la vision et les objectifs définis par les organes directeurs pour la FAO et s'achèvent avec un plan opérationnel: le Plan à moyen terme (PMT).
5. Chacune de ces étapes exige l'élaboration de tâches spécifiques au cours du processus de réflexion stratégique. Le présent document analyse plus particulièrement les deux premières étapes du processus, à savoir: a) les grandes tendances mondiales qui ont été reconnues comme étant les principaux facteurs de changement; et b) les grands défis qui découlent de ces tendances et pourraient constituer les futurs domaines d'action prioritaires de la FAO.

¹ CL 143/13, par. 7 et CL 143/REP, par. 13 c).

Figure 1: Processus de réflexion stratégique

(1) Seront réexaminées

(2) Par rapport à d'autres organisations, notamment des ONG

B. Vision et objectifs

6. La vision et les objectifs mondiaux de la FAO ont été approuvés par les organes directeurs dans le cadre du Cadre stratégique en vigueur². Les objectifs mondiaux sont au nombre de trois: a) réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active; b) éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production vivrière, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence; et c) gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

7. La FAO doit organiser son travail de sorte à aider ses États Membres à atteindre ces objectifs individuellement au niveau national et collectivement aux niveaux régional et mondial.

C. Grandes tendances mondiales

8. Afin de définir et de sélectionner les domaines d'activité sur lesquels la FAO concentrera ses efforts en vue de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux de l'Organisation et des priorités établies par les États Membres, deux types de tendances extérieures ont été analysés: a) le contexte macroéconomique, social et politique; et b) certaines tendances mondiales qui détermineront les conditions dans lesquelles le monde et le secteur agricole devraient se développer dans un avenir proche. Ces tendances mondiales auront une incidence directe sur les domaines généraux du mandat de la FAO.

C.1. Tendances macroéconomiques, sociales et politiques

9. Un petit nombre d'éléments contextuels (ou «macrotendances») ayant des répercussions économiques et politiques larges et diffuses ont été recensés et décrits; ils couvrent les domaines suivants: dynamique des populations; crise financière mondiale, croissance et pauvreté; modification des équilibres géoéconomiques; chômage structurel, en particulier au sein des populations jeunes; émergence d'une classe moyenne mondiale, transparence et information; et catastrophes, aggravées par les situations d'instabilité politique. Une brève description de ces macrotendances est disponible dans les annexes web au présent document, sur le site Internet des conférences régionales 2012 www.fao.org/bodies/rc2012/en (anglais seulement).

C.2 Grandes tendances mondiales ayant une incidence directe sur les domaines du mandat de la FAO

10. Le contexte international évolue rapidement. En raison de la mondialisation, les forces sociales et économiques influencent largement et profondément le monde dans lequel nous vivons. Ces tendances modifient l'environnement économique et social dans lequel s'inscrivent l'agriculture et la vie rurale et créent de nouvelles perspectives, mais également de nouveaux problèmes et de nouveaux besoins dont il faut tenir compte si l'on entend atteindre les objectifs mondiaux que s'est fixés l'Organisation. Bien qu'il existe une multitude de tendances mondiales et de multiples manières de les décrire et de les caractériser, certaines sont particulièrement pertinentes pour l'agriculture et la vie rurale. La première tâche définie a donc été de recenser ces grandes tendances présentant un intérêt particulier, de les décrire, de les caractériser et de comprendre de quelle manière elles conditionnent l'agriculture et la vie rurale. Ces tendances mondiales tiennent compte des spécificités régionales suggérées par les bureaux régionaux et seront ajustées en fonction des autres spécificités pertinentes qui se dégageront des débats des conférences régionales.

11. Un examen de la littérature récente existante sur le sujet et les travaux du Groupe «tendances»³ ont permis de dégager neuf grandes tendances mondiales qui doivent être intégrées à l'analyse car elles revêtent une importance particulière pour la vision et les objectifs de la FAO et ont une incidence directe sur l'agriculture et la vie rurale. Un compte rendu exhaustif de ces tendances est disponible dans les annexes

² C 2009/3, par. 53-54.

³ Piero Conforti, ESA; Vincent Gitz, AGND; Alexandre Meybeck, AGD; Astrid Agostini, TCID; Jennifer Nyberg, DDK; Sally Bunning, NRL; Olivier Dubois, NRC; Sylvie Wabbes Candotti, TCEO; David Palmer, NRC; Audun Lem, FIPM; Ewald Rametsteiner, FOEP; Salomon Salcedo, RLC; Andoniram Sanches, RLC; David Sedek, REU; Sumiter Broca, RAP; James Teft, RAF; Nasredin Elamin, RNE.

web au présent document, sur le site Internet des conférences régionales 2012 (www.fao.org/bodies/rc2012/larc32/en) (anglais seulement).

1) La demande alimentaire augmente tandis que les tendances de la consommation évoluent vers davantage de produits animaux, d'huiles végétales et de sucre.

12. La demande alimentaire mondiale est en constante hausse du fait de l'augmentation de la population, de la croissance économique et de l'urbanisation, en particulier dans les pays en développement. Cette tendance devrait se confirmer au cours des prochaines décennies, pour atteindre une augmentation totale de la demande alimentaire mondiale de l'ordre de 70 pour cent d'ici à 2050. Parallèlement, on assiste à une modification des habitudes alimentaires de la population, qui consomme de plus en plus de produits animaux (notamment du poisson), d'huiles végétales et, dans une moindre mesure, de sucre; cette tendance est encore accentuée par une homogénéisation de plus en plus marquée des habitudes de vie des populations urbaines et des populations rurales, favorisée par les technologies de la communication. Ces trois groupes d'aliments représentent aujourd'hui 29 pour cent de la consommation alimentaire totale dans les pays en développement, et ce chiffre devrait atteindre 35 pour cent en 2030. Toutefois, ces modifications ne sont pas universelles et la part respective de chaque groupe d'aliments dans la consommation reste très variable d'un pays à l'autre. Les aliments transformés jouent également un rôle plus important dans ces nouveaux schémas de consommation, avec à la clé de nouvelles possibilités de création de valeur ajoutée et d'activités porteuses d'emploi.

13. Malgré ces tendances mondiales, la sous-alimentation et la malnutrition touchent toujours de très nombreuses personnes, dont la survie dépend d'un accroissement de l'offre de denrées alimentaires à des prix raisonnables. On estime à 925 millions le nombre de personnes sous-alimentées, tandis que la malnutrition par carence en micronutriments («faim cachée») toucherait 2 milliards de personnes environ.

14. Un moyen efficace de répondre à cette hausse de la demande tout en réduisant les pressions exercées pour intensifier la production agricole est de réduire les pertes de produits alimentaires. On estime qu'un tiers de la production vivrière totale est actuellement perdue ou gaspillée pendant les étapes de transformation, de commercialisation et de consommation.

15. Un autre point important est qu'en raison de l'urbanisation, l'insécurité alimentaire apparaîtra de plus en plus comme un problème urbain, ce qui en fera un sujet plus visible et plus sensible sur le plan politique et exigera des moyens d'intervention différents. Dans le même temps, ceci permettra aux consommateurs de mieux faire entendre leur voix et d'effectuer des choix par l'intermédiaire d'actions commerciales et politiques en relation avec la qualité et la sécurité des aliments.

16. Enfin, un phénomène relativement nouveau et de plus en plus inquiétant est le nombre croissant de personnes souffrant de surcharge pondérale ou d'obésité. Ce phénomène est en train de devenir un problème de santé publique majeur.

2) Augmentation de la concurrence pour les ressources naturelles, diminution de leur qualité et de leur quantité et perte de services écosystémiques

17. Les tendances à l'horizon 2050 laissent entrevoir une pénurie de plus en plus marquée de terres agricoles, d'eau, de forêts, de pêches de capture marines et de biodiversité; en cause, l'intensification de plus en plus rapide des activités humaines et la pression accrue exercée sur les ressources agricoles naturelles, qui menacent de compromettre l'équilibre écologique de la terre et la durabilité économique en général. La concurrence autour des ressources naturelles pour les produits alimentaires et non alimentaires n'est pas un phénomène nouveau, mais la nature et l'intensité de cette concurrence ont changé de manière aussi marquée que diverse au cours des dix dernières années, et cette tendance devrait se confirmer. La consommation de céréales et de graines oléagineuses pour la production de biocarburants a augmenté, à l'instar de celle d'autres ressources comme la biomasse, utilisée comme substitut aux produits pétrochimiques.

18. Cette concurrence peut entraîner une diminution des ressources disponibles pour la production vivrière, avec des conséquences sur les prix des denrées alimentaires, mais elle offre également de nouvelles perspectives de revenus au secteur rural en augmentant la contribution de l'agriculture à l'activité économique. Les terres sont soumises à une concurrence de plus en plus vive pour l'élargissement des villes, l'infrastructure, l'industrie, l'activité minière, la production vivrière, les bioénergies et les matières premières non alimentaires, le bois et les produits tertiaires et autres. L'épuisement des ressources naturelles entraînera

une augmentation des coûts environnementaux, sociaux et économiques des services écosystémiques, une diminution de la capacité de résistance et une plus grande vulnérabilité des populations rurales.

19. Ces questions sont toutes liées à des choix difficiles entre durabilité et production, entre la production de différents biens avec les mêmes ressources naturelles, entre les différents modes de production, etc. Des mécanismes de gouvernance solides seront nécessaires aux niveaux national, régional et international pour trouver le juste équilibre entre ces besoins et options contradictoires et pour mettre en place des cadres rigoureux pour les droits de propriété des ressources naturelles.

3) Sécurité et pénurie énergétiques

20. L'Agence internationale de l'énergie laisse entendre que la demande d'énergie primaire augmentera d'un tiers à l'échelle mondiale au cours de la période 2008-2035, et que les pays actuellement en développement compteront pour une large part de cette augmentation. Si l'on se fonde sur les politiques publiques actuellement en vigueur, les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel, par ordre d'importance) devraient permettre de satisfaire 81 pour cent de ces besoins. On estime qu'en 2011, les énergies renouvelables (notamment la biomasse) ont couvert 16 pour cent des besoins totaux en énergie, et cette proportion devrait augmenter. Le recours accru à l'énergie forestière pour des usages traditionnels a de graves conséquences sur la santé et peut aggraver la déforestation, et son utilisation de plus en plus intensive pour la production moderne de chauffage et d'électricité dans les pays de l'OCDE peut accentuer la pression exercée sur les terres pour de nouvelles plantations.

21. L'écart entre la demande et l'accès à l'énergie est substantiel, et la demande devrait grimper rapidement à mesure que la population et le revenu par habitant augmentent dans les pays en développement et que le commerce mondial de produits agricoles exige davantage de transports. Selon des estimations, un cinquième environ de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité. Les coûts de production du pétrole et du gaz devraient augmenter, ce qui accentuera la pression exercée sur les prix à la consommation. Les prix élevés de l'énergie auront des répercussions négatives sur les coûts de production agricole et la sécurité alimentaire dans le monde.

22. Des liens étroits unissent l'agriculture et l'énergie, mais la nature et la force de ces liens ont évolué au fil du temps. L'utilisation de combustibles fossiles en agriculture a aidé à nourrir la planète grâce à la mécanisation, aux engrais et à l'amélioration des méthodes de transformation et des transports. Il existe donc un lien fort entre les prix de l'énergie et ceux de l'alimentation, lien que l'utilisation accrue de biocarburants vient encore renforcer. La majeure partie des 70 pour cent d'augmentation de la production vivrière qui seront nécessaires pour nourrir la population mondiale en 2050 devront provenir d'une intensification de l'agriculture. On craint que l'augmentation des besoins énergétiques, couplée à une forte dépendance de la production vivrière aux énergies fossiles, mette en péril la durabilité, entrave l'amélioration de la sécurité alimentaire et accentue les effets néfastes du changement climatique. Il est dès lors essentiel d'accorder l'attention voulue à la manière dont l'agriculture se développera dans l'avenir; la chaîne agroalimentaire, en particulier, devra progressivement s'affranchir de sa dépendance aux énergies fossiles pour pouvoir produire plus de denrées alimentaires en réduisant sa consommation d'énergie et en utilisant des énergies plus propres. De cette manière, l'agriculture s'imposera également comme un pan important de la stratégie mondiale d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Les bioénergies peuvent jouer un rôle important dans cette stratégie et, en même temps, constituer une source supplémentaire d'activité économique et de revenus pour les populations rurales.

4) Augmentation et volatilité des cours des denrées alimentaires

23. Ces dernières années, dans le monde entier, la flambée des prix des denrées alimentaires et leur forte variabilité à court terme (volatilité) ont suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et ont ébranlé la confiance excessive qui s'était installée après plusieurs années de baisse des prix. En trente ans, jusqu'en 2006, le prix de l'assortiment alimentaire mondial a diminué de près de moitié (en tenant compte de l'inflation). Cette chute à long terme des cours réels des produits agricoles a été provoquée par les progrès technologiques et une croissance relativement modeste de la demande. Les récentes flambées des prix et leur grande instabilité ont des causes multiples: chocs liés à l'offre, faible niveau des stocks, hausse des prix de l'énergie, restrictions commerciales imposées par certains pays en réaction à la crise alimentaire et augmentation de la demande à l'échelle mondiale. Selon les estimations, ces conditions ne changeront pas dans un avenir proche; les prix devraient donc se maintenir à un niveau plus élevé et rester plus instables qu'au cours des dernières décennies. À plus long terme, la relation entre la demande et l'offre reste incertaine

et dépendra essentiellement de deux grands processus: d'une part, l'évolution de la demande mondiale, qui sera fortement influencée par la croissance économique et l'augmentation du revenu par habitant dans les pays en développement ainsi que par l'accroissement potentiel de la production de produits agricoles non alimentaires; et d'autre part, la manière dont les disponibilités vivrières augmenteront en réponse à cette demande. Bien que les projections de référence de la FAO indiquent que, selon toute estimation vraisemblable de l'amélioration des rendements et des taux d'expansion de l'utilisation des ressources en terres et en eau, il devrait être possible de répondre à la demande de denrées alimentaires, de profondes incertitudes subsistent, notamment en raison des difficultés supplémentaires engendrées par les préoccupations environnementales. Des efforts énergiques en matière d'investissements, d'innovation technologique et de politiques d'appui à un développement agricole durable sont indispensables pour atteindre le niveau de production souhaité. En outre, l'évolution de la demande et de l'offre sera très différente d'une région à l'autre, ce qui signifie que les échanges commerciaux devraient s'intensifier.

24. La forte volatilité des prix a principalement des effets néfastes, car les acteurs commerciaux éprouvent des difficultés à planifier leur activité et à s'adapter aux signaux fluctuants du marché. Des prix des denrées alimentaires se maintenant à un niveau plus élevé à long terme pourraient bénéficier aux producteurs partout dans le monde et aux pays exportateurs nets de denrées alimentaires, mais ils auront des retombées négatives pour l'ensemble des consommateurs, augmenteront l'insécurité alimentaire des consommateurs pauvres et affaibliront la position macroéconomique des pays importateurs nets. Ces effets positifs et négatifs ont poussé de nombreux pays en développement, après 2008, à mettre en place des politiques de restrictions commerciales et/ou à réglementer leurs prix.

5) Modification des structures agraires, agro-industrialisation et mondialisation de la production vivrière

25. Depuis quelques années, l'évolution des systèmes de production vivrière est caractérisée par une plus grande intégration de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie à d'autres activités économiques. L'apparition de chaînes de production agro-industrielles complexes et diverses a entraîné des changements qualitatifs et quantitatifs dans la demande de produits primaires et la répartition des revenus entre les différents secteurs et groupes de la population. En conséquence, la distribution des ressources productives a subi des modifications, à commencer par la présence plus importante de grands producteurs primaires au côté des petites exploitations. Cette augmentation du nombre d'exploitations à grande échelle, qui sont à plus forte intensité de capital et fonctionnent sur la base d'accords contractuels pour l'acquisition de terres et de services agricoles, a été observée dans les pays où les terres cultivables sont abondantes, en particulier en Amérique latine, en Europe de l'Est, en Asie centrale, en Asie du Sud-Est et plus récemment dans certaines régions d'Afrique subsaharienne. Cette tendance trouve son origine dans les économies d'échelle, mais est également une réaction aux lacunes du marché en matière de crédit et d'assurance et vise à contrecarrer le pouvoir du marché tout au long de la chaîne de production.

26. Ces changements sont semblables à ceux qui se produisent dans le secteur agro-industriel, où de grandes entreprises agroalimentaires (notamment dans le secteur du bois) concentrent une part toujours plus importante de la transformation, de la distribution et de la vente au détail des produits alimentaires. Cette intégration verticale se produit au niveau national et au niveau mondial via la mise en place de chaînes de valeur mondiales vastes et complexes avec, souvent, une participation de plus en plus importante de sociétés transnationales. Les conséquences potentielles du développement du secteur agro-industriel et d'une présence étrangère de plus en plus marquée dans les pays en développement sont nombreuses: d'une part, elles représentent de nouvelles perspectives pour l'activité et la croissance économiques; d'autre part, dans certaines conditions, elles peuvent entraîner des délocalisations d'entreprises et des difficultés pour les petits producteurs primaires qui peuvent avoir du mal à répondre aux exigences de quantités et à se conformer à des normes de qualité plus strictes. Il peut en résulter une fragmentation du segment microéconomique des chaînes de production. Ces processus de transformations structurelles modifient en outre le fonctionnement du marché et la répartition des rentes entre les différents participants à la chaîne de valeur au niveau national et sur le marché international. De plus, les systèmes alimentaires doivent être en mesure de répondre aux demandes et aux besoins très divers des différents secteurs sociaux. Toutes ces éventuelles conditions indésirables entraînent des défis nouveaux et de taille en ce qui concerne les politiques, les biens publics et la bonne gouvernance qui sont indispensables pour améliorer l'accès au marché et la transparence de celui-ci, mais ouvrent également de nouvelles possibilités de différenciation des produits et d'activités à haute valeur, notamment la conformité avec les réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments. La mise en

œuvre fructueuse des politiques requises, qui nécessitera une gouvernance solide, déterminera l'avenir de l'agro-industrialisation dans les pays en développement.

6) Modification des tendances du commerce agricole et évolution des politiques commerciales

27. Trois grandes tendances ont caractérisé le commerce des produits de l'agriculture et de la pêche ces dix dernières années:

- a) Une augmentation sensible des volumes échangés, qui ont été considérables mais moins que ce qu'ils auraient pu être sans un niveau élevé de protectionnisme. En prix constants, la valeur des exportations agricoles totales est passée de 3,5 milliards d'USD en 1961-1963 à environ 110 milliards en 2009, une tendance qui devrait se poursuivre. Cette augmentation reflète une intensification du commerce à l'intérieur des régions et entre des pays distants. Les pays en développement ont activement participé à cette expansion commerciale.
- b) Une profonde modification de l'origine et de la destination des flux commerciaux de certains produits agricoles. Les pays en développement les plus pauvres, en particulier le groupe des pays les moins avancés, sont devenus de gros importateurs nets, tandis que les pays émergents d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et d'Asie se sont imposés comme autant d'importants exportateurs nets, surtout de céréales et d'oléagineux, réduisant ainsi le rôle des pays de l'OCDE; une tendance qui, une fois encore, devrait se confirmer.
- c) Des politiques évoluant vers davantage d'ouverture, tout en privilégiant une foule d'accords régionaux et préférentiels qui, au cours de ces dernières années, ont pris le pas sur la coopération multilatérale. Bien qu'il soit difficile de prévoir de quelle manière les accords commerciaux multilatéraux réagiront aux négociations de Doha, les perspectives semblent peu prometteuses. En outre, en raison de la crise alimentaire mondiale de 2008, un certain nombre de pays (principalement en Amérique latine, en Europe de l'Est et en Asie) ont mis en place des mesures protectionnistes afin de contrôler les prix des denrées alimentaires sur leur marché intérieur et ont renforcé le rôle des gouvernements par l'intermédiaire de politiques commerciales.

28. Ces tendances devraient s'affirmer dans l'avenir et mettront au jour et/ou au premier plan un certain nombre de questions relatives au commerce, comme par exemple: a) la différenciation de plus en plus marquée des produits et les préoccupations liées à la sécurité entraîneront un recours accru aux normes, y compris privées. L'importance relative des gouvernements et du secteur privé est également appelée à se modifier; b) des thèmes tels que l'empreinte carbone des produits deviendront plus pertinents et dès lors, les questions environnementales devraient donner naissance à de nouvelles réglementations commerciales; c) l'incidence du commerce sur la sécurité alimentaire et l'importance des politiques commerciales dans les pays en développement; d) la taille de plus en plus grande des entreprises intervenant dans le secteur alimentaire et la complexité croissante des chaînes de production susciteront des préoccupations quant à la puissance des marchés et appelleront des mesures pour les réglementer; et e) de grands pays agricoles émergents, tant importateurs qu'exportateurs, affichent une présence de plus en plus importante des acteurs publics, avec pour conséquence une modification de la structure et du fonctionnement des marchés internationaux.

29. La plupart de ces tendances font intervenir des questions politiques complexes dont les pays devront tenir compte. Cela suppose que la recherche et les conseils en matière de politiques devront couvrir un champ plus vaste et s'étendre au-delà des questions traditionnelles et dominantes concernant la protection et les subventions tarifaires. Les pays en développement devront se préparer à affronter ces nouveaux défis.

7) Le changement climatique aura des effets de plus en plus marqués sur l'agriculture

30. Le changement climatique est aujourd'hui une évidence, et il devrait s'accroître dans les décennies à venir, quelles que soient les mesures qui pourront être prises pour en atténuer les effets. Ceux-ci se font déjà sentir sur l'agriculture, les forêts et les pêches hauturières et devraient s'accroître à l'avenir, avec des variations entre les différents sous-secteurs et les différentes régions. Le rapport 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le réchauffement du système climatique est irrémédiable et qu'un réchauffement d'environ 0,2 degré centigrade par décennie est prévu pour plusieurs scénarios d'émissions.

31. Le réchauffement climatique pèsera sur l'agriculture de plusieurs manières différentes: a) augmentation quasi certaine de la fréquence des températures extrêmes, des vagues de chaleur et des fortes précipitations; b) augmentation probable de l'intensité des cyclones tropicaux; et c) augmentation très probable des précipitations en altitude et diminution probable dans la plupart des régions subtropicales.

32. On parle beaucoup de l'impact sur les événements météorologiques extrêmes. Toutefois, le Rapport spécial du GIEC intitulé «Managing the Risks and Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation» («Gérer les risques, les événements météorologiques extrêmes et les catastrophes pour une meilleure adaptation au changement climatique»), publié en décembre 2011, démontre que certains extrêmes se sont modifiés en raison d'influences anthropogéniques, notamment l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

33. Les communautés vulnérables et les populations vivant dans des environnements fragiles, comme les terres sèches, les zones montagneuses et les régions côtières seront particulièrement touchées. Les effets néfastes du changement climatique toucheront également la sécurité alimentaire, en particulier parce que certains des pays les plus vulnérables sont déjà en proie à l'insécurité alimentaire. Ces effets seront très variables d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Il est de plus en plus critique de mettre en place des stratégies d'atténuation en agriculture et d'adaptation au changement climatique et de renforcer les capacités de résistance en prenant des mesures collectives aux niveaux national, régional et mondial.

8) La science et la technologie, en tant que source essentielle de productivité agricole, et les gains de production deviennent de plus en plus un bien privé, et les processus sont dominés par le secteur privé

34. La majeure partie de l'augmentation de la production et de la productivité agricoles viennent d'une hausse des rendements par hectare. Les céréales et les graines oléagineuses ont joué un rôle majeur dans ce processus. Toutefois, les taux de rendement exponentiels ont chuté de 3,2 pour cent par an en 1960 à 1,5 pour cent en 2000. En outre, les tendances de rendement sont extrêmement variables et hétérogènes, tant d'une région à l'autre que d'une céréale à l'autre, ce qui montre l'incidence très inégale des variétés modernes et des innovations technologiques qui leur sont associées. L'observation des facteurs d'amélioration de la productivité agricole laisse penser que les augmentations de rendement à venir seront étroitement liées au développement de variétés adaptées et améliorées ainsi qu'à leur diffusion et à leur utilisation judicieuse. L'émergence des biotechnologies en tant que source d'innovation majeure dans l'agriculture a déplacé «l'espace technologique» en direction du secteur privé.

35. Bien que les investissements publics dans la recherche et le développement agricoles soient passés, à l'échelle mondiale, de 16 milliards d'USD environ en 1981 à 23 milliards en 2000, les investissements du secteur privé ont grimpé plus rapidement encore pour atteindre 16 milliards d'USD en 2000, soit 40 pour cent du total des investissements. La totalité des investissements consacrés à la recherche et au développement agricoles se concentre dans une poignée de pays. La moitié environ des investissements publics vient de cinq pays (États-Unis, Japon, Chine, Inde et Brésil) et 93 pour cent des investissements privés sont réalisés dans les pays développés. Les perspectives offertes par les produits biotechnologiques brevetés ainsi que l'accès aisé aux marchés et leur taille expliquent l'ampleur de ces investissements privés, qui sont essentiellement consacrés au grain et à une production orientée vers le marché. Avec la normalisation des instruments de protection intellectuelle, il est nécessaire d'investir davantage et la complexité des éléments scientifiques exige de solides compétences de gestion. Il est fort probable que ces tendances se confirment. L'organisation de la science et l'interface entre science et politique gagnent en importance et en ouverture; il s'agit là d'importants domaines de travail pour la FAO qui pourraient être développés en étroite partenariat avec le GCRAI. Le renforcement des institutions nationales de recherche, l'élaboration de politiques publiques relatives à la science et à l'innovation, l'augmentation des investissements publics et la création de nouveaux partenariats avec le secteur privé, en particulier, seront indispensables pour une utilisation plus universelle du potentiel d'innovation en vue d'un accroissement de la production vivrière et d'une réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

9) Évolution du contexte de développement: plus grande reconnaissance du rôle central de la gouvernance et volonté de mettre en place des cadres de développement dirigés par les pays

36. Au cours des dix dernières années, le contexte de développement a changé de multiples manières. D'une part, aux niveaux national et international, un nombre croissant d'acteurs (secteur privé, société civile, ONG et fondations) ont acquis un poids légitime dans les débats. De nouveaux mécanismes sont mis en place afin d'assurer la participation de leurs représentants aux processus de prise de décisions ainsi qu'aux

initiatives élaborées conjointement. Il est en outre reconnu que pour atteindre les objectifs de développement mondiaux, régionaux et nationaux, et plus encore pour instaurer la sécurité alimentaire, la participation d'acteurs bien au-delà du secteur alimentaire est requise, ce qui élargit encore l'éventail des parties prenantes et des vues et intérêts contradictoires. L'attention plus soutenue accordée aux questions transversales complique encore la situation. Cette complexité accrue appelle une gouvernance plus efficace et plus forte, la mise en place d'institutions efficaces, efficientes et responsables et la promotion de la participation, de l'équité, de la transparence et d'une information et d'une prise de décisions fondées sur des données probantes.

37. Une deuxième évolution importante est le fait qu'il est aujourd'hui communément admis qu'un processus de développement réussi doit être dirigé par les pays et leur appartenir, ce qui exige des stratégies et des programmes nationaux cohérents. Ce point de vue a été clairement exprimé lors de différentes rencontres internationales (Rome 2002, Paris 2005, Accra 2008 et Busan 2011). Ce nouveau contexte de développement a engendré de nouveaux besoins politiques et institutionnels, et a, dans le même temps, ouvert de nouvelles possibilités d'action aux niveaux national, régional et mondial, avec des répercussions non négligeables pour les organisations multilatérales en général et pour la FAO en particulier.

10) Vulnérabilité accrue en raison des catastrophes naturelles et provoquées par l'homme et des situations de crise

38. Les multiples menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, leurs répercussions négatives et cumulatives, ainsi que les liens évidents qui existent entre les chocs et la faim révèlent la fragilité des systèmes actuels de production vivrière et leur vulnérabilité aux catastrophes, aux crises et aux conflits. Ces dernières années, les catastrophes ont compromis la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes, avec des conséquences particulièrement délétères pour les populations pauvres et politiquement marginalisées. L'impact des «mégacatastrophes» telles que le tremblement de terre en Haïti en janvier 2010 ou les inondations au Pakistan en juillet de la même année montrent à quel point les risques de catastrophe et la pauvreté sont étroitement liés. La sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique met en exergue l'interconnexion entre catastrophes naturelles et situations de conflit, qui ont amplifié les effets de la sécheresse. En 2011, les inondations en Australie, le tremblement de terre en Nouvelle-Zélande ainsi que le séisme, le tsunami et la catastrophe nucléaire qui ont dévasté le Japon ne nous rappellent que trop clairement que les pays développés ne sont nullement à l'abri.

39. Moins visibles sur le plan international, des centaines de catastrophes plus petites liées à l'instabilité du climat ont également causé des dommages et des pertes incommensurables. Au cours de ces vingt dernières années, on a assisté à une augmentation fulgurante du nombre de communautés ayant fait état d'effets néfastes sur leurs ressources humaines et naturelles. Ces événements montrent que ces catastrophes naissent d'une accumulation de facteurs de risque (dégradation des écosystèmes qui offrent une protection naturelle contre les risques de catastrophe comme les terres marécageuses, les mangroves et les forêts; niveaux élevés de pauvreté relative; mauvaise gestion du développement urbain et régional) encore aggravés par les conflits. En outre, on assiste à l'émergence de nouveaux risques et de nouvelles vulnérabilités liées à la complexité et à l'interdépendance des systèmes technologiques et écologiques dont dépendent les sociétés. Les risques inhérents à la fréquence accrue et à la propagation à de nouvelles zones géographiques de ravageurs et de maladies animales transfrontières nous menacent également à brève échéance.

40. L'exposition des populations à un large éventail de risques émergents est amplifiée et rendue plus fréquente par la mondialisation (notamment la hausse et la volatilité des prix des produits et des denrées alimentaires, l'instabilité des marchés financiers et les possibilités d'emploi), et ces nouveaux schémas de vulnérabilité peuvent déclencher des ruptures de systèmes en cascade à différentes échelles, ce qui peut aggraver de manière exponentielle les effets néfastes. En l'absence de mesures appropriées, les risques deviennent structurels, avec à la clé des coûts individuels et sociaux élevés. Quel que soit le type de risque concerné (en particulier les situations d'urgence complexes et les crises prolongées), les pays pauvres et dotés d'une gouvernance plus faible enregistrent généralement un taux de mortalité et des pertes économiques relatives plus élevés que les pays plus riches dans lesquels la gouvernance est plus forte.

41. Des orientations stratégiques sectorielles pour l'alimentation et l'agriculture sont indispensables pour aider les pays à se conformer au Cadre d'action de Hyogo et à réduire et à gérer la multiplicité et la diversité des risques amplifiant les vulnérabilités à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (en particulier pour les plus pauvres). Des interventions cohérentes sont indispensables aux niveaux mondial, régional, national et

local pour construire, protéger et rétablir des moyens de subsistance plus résistants aux différents chocs et menaces pour les agriculteurs, les pasteurs, les pêcheurs, les forestiers et autres groupes vulnérables (estimés à plus de 2,5 millions de petits exploitants selon la publication de la FAO «Produire plus avec moins»). La réduction et la gestion des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle est vitale pour garantir l'un des droits humains les plus fondamentaux: «le droit à une alimentation suffisante et le droit d'être libéré de la faim».

D. Grands défis mondiaux

42. Avec la vision et les objectifs de l'Organisation, les grandes tendances mondiales décrites plus haut constituent les principales ressources pour la définition des grands défis que les États Membres, la communauté du développement et la FAO devront relever à l'avenir. La définition de ces défis et perspectives, ainsi que la sélection de ceux qui sont particulièrement pertinents pour les États Membres de l'Organisation, constitue l'une des grandes étapes de l'établissement des nouvelles grandes priorités de l'Organisation.

43. La première conclusion qui se dégage de l'analyse des tendances est que l'agriculture, la foresterie et la pêche sont et resteront, dans un avenir immédiat, un vecteur essentiel de développement durable, de croissance économique et de réduction de la pauvreté, et qu'ils doivent à ce titre rester au cœur des programmes de développement.

44. L'agriculture contribue de maintes façons à la croissance économique et au développement. En tant qu'activité économique, elle est un vecteur important de croissance économique et une puissante force motrice pour les industries liées à l'agriculture et les investissements du secteur privé. Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole représente environ 30 pour cent du PIB. En tant que source de nourriture et d'emploi rural, il contribue de manière essentielle à la sécurité alimentaire des populations qui ont le plus besoin d'aide. L'agriculture fournit les moyens de subsistance des petits producteurs, des travailleurs agricoles sans terres et d'autres franges de la société dans les économies rurales, et elle est également un important pourvoyeur de services environnementaux.

45. Une deuxième conclusion est que ces contributions, et en particulier la contribution de l'agriculture à la production vivrière et aux activités économiques, s'inscrivent dans un nouveau contexte de perspectives et de restrictions. Les besoins de la population, dont l'augmentation rapide fait peser de nouvelles exigences sur l'agriculture, doivent être satisfaits en tenant compte de nouvelles contraintes liées à la disponibilité des ressources naturelles et aux préoccupations d'ordre environnemental.

46. Un troisième élément qui se dégage de ces tendances est que le développement place les gouvernements, individuellement et collectivement, face à un défi de première importance: la nécessité de trouver, dans un contexte de restrictions nationales et internationales toujours plus nombreuses, le meilleur équilibre possible entre plusieurs besoins contradictoires. Ce juste équilibre entre différents objectifs au niveau national dépendra du contexte politique et des buts poursuivis par chaque pays. Toutefois, aux niveaux national, régional et mondial, des informations et des analyses fiables seront nécessaires pour éclairer ces choix, et des mécanismes de gouvernance solides seront indispensables pour les concrétiser sous forme de décisions et politiques. Faciliter ce processus complexe est l'un des rôles majeurs de la FAO.

47. C'est à la lumière de ces contributions nombreuses et essentielles de l'agriculture au développement, et en tenant compte de la nécessité pressante d'effectuer des choix et de trouver un juste équilibre entre différents besoins que les grands défis suivants ont été définis et décrits.

1) Accroître la production agricole, forestière et halieutique et sa contribution à la croissance économique et au développement, tout en assurant une gestion durable de l'écosystème et la mise en place de stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets

48. La base des ressources naturelles et les services écosystémiques sont les piliers de tout système alimentaire et agricole, et leur protection doit être le fil conducteur de leur utilisation. Répondre aux défis environnementaux, passer à une économie plus verte et garantir la durabilité sociale et politique des systèmes de production sont les grands principes qui doivent régir l'augmentation de la production agricole vivrière et non vivrière. Dans ce cadre, l'objectif est de tirer parti du potentiel de la bioéconomie afin d'accroître la contribution de l'agriculture, de la foresterie et des pêches au développement économique, tout en créant des revenus et de l'emploi et en offrant des moyens d'existence aux exploitations familiales et à la population en général dans les zones rurales. Les systèmes de production agricole doivent relever ce défi grâce à des

innovations qui permettent d'augmenter la productivité et l'efficacité du secteur dans un souci d'utilisation durable des ressources naturelles, de contamination plus faible et d'utilisation plus propre de l'énergie, d'une meilleure adaptation au changement climatique et d'une atténuation plus marquée de ses effets, ainsi que de la fourniture de services environnementaux. Ceci nécessitera de prendre en compte les équilibres existants et de les réajuster, le cas échéant. Ces équilibres sont propres à chaque pays et doivent être mis en place par les pays.

2) Éliminer l'insécurité alimentaire, les carences en nutriments et les aliments peu sûrs dans le contexte de la hausse et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires

49. Le droit à une nourriture suffisante est une valeur de plus en plus reconnue qui a suscité de nouvelles inquiétudes pour la sécurité alimentaire et une nouvelle volonté d'éliminer la faim et la sous-alimentation aux niveaux national et international, en particulier pour les femmes et les enfants. À cette fin, des stratégies, des politiques et des programmes adaptés visant l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour les populations urbaines et rurales doivent être mis en œuvre aux niveaux national, régional et mondial avec pour objectif clair d'éliminer la faim dans des délais raisonnables. Ces politiques doivent concilier les besoins et les contraintes à court et à long terme; elles doivent également trouver un équilibre entre l'intérêt de la production vivrière (et en particulier des petits agriculteurs) et l'intérêt et les besoins des consommateurs pauvres. Elles doivent prévoir la fourniture à l'échelon local de produits de l'agriculture et de l'aquaculture, de produits forestiers non ligneux et de produits animaux, en particulier dans les exploitations familiales, afin d'améliorer l'accessibilité et de mettre en place des politiques commerciales qui intègrent et concilient production locale et importations, ainsi que des programmes sociaux qui contribuent à l'amélioration de l'accès à la nourriture. Ces politiques doivent entre autre se fonder sur le principe selon lequel les mesures qui sont prises à court terme pour remédier aux vulnérabilités ne doivent pas nuire aux objectifs à long terme de production vivrière; elles doivent intégrer les notions de sécurité et de qualité nutritionnelles, y compris les questions relatives aux éléments protéiques et aux oligoéléments. En outre, une diminution des pertes de nourriture considérables qui se produisent aux stades industriel et commercial du processus pourrait grandement contribuer à la sécurité alimentaire nationale et internationale.

3) Rationaliser la consommation alimentaire et la nutrition

50. La croissance de la demande mondiale et ses effets sur l'environnement et sur les prix, des habitudes alimentaires aussi mauvaises que répandues, et les déséquilibres nutritionnels et les problèmes de santé qui en résultent appellent des changements en profondeur, afin de favoriser des régimes alimentaires plus durables et plus sains. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de modifier nos modes et nos habitudes de consommation, et notamment de limiter le gaspillage alimentaire au moyen d'une série de mesures visant des changements comportementaux et/ou culturels, le rétablissement de la vraie valeur de la nourriture (sur les plans nutritionnel, symbolique et économique) et la prise en compte de la nutrition comme préoccupation centrale de toute politique concernant les systèmes alimentaires.

51. L'éducation et l'information doivent être renforcées en tenant compte de la problématique hommes-femmes et montrer les liens qui existent entre la préparation des repas, la nutrition et la santé. À son tour, le concept de nutrition doit être mieux intégré dans les politiques et programmes agricoles. Des points d'intervention doivent être repérés dans les chaînes d'approvisionnement afin d'influencer les choix des consommateurs et des principaux acteurs de la chaîne alimentaire dans son ensemble, y compris les autorités publiques. Le lien entre éducation, santé et agriculture doit être renforcé et intégré aux programmes et politiques.

4) Améliorer les moyens d'existence des populations rurales, notamment les petits agriculteurs, les forestiers et les pêcheurs, et en particulier les femmes, dans le contexte de l'urbanisation et de la modification des structures agraires

52. La croissance économique et les moyens d'existence pour les hommes et les femmes de tous les groupes sociaux et de tous les âges doivent être renforcés et encouragés dans un contexte où les liens entre les zones urbaines et les zones rurales sont de plus en plus étroits. Des stratégies, des politiques, des cadres normatifs et des programmes doivent être élaborés et appliqués afin de créer des emplois décents et d'autres sources de revenu, rural ou non, pour les populations des territoires ruraux. Dans de nombreux pays, cela suppose de trouver de nouveaux équilibres au sein de politiques qui jusque-là étaient plutôt défavorables à l'agriculture. Pour ce faire, des mécanismes de gouvernance nouveaux et plus efficaces devront être mis en place aux niveaux local et national.

53. La réduction des inégalités de revenu entre les régions et les groupes sociaux de chaque pays, et en particulier l'élimination des inégalités entre les hommes et les femmes et l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives sont les premiers objectifs et les composantes essentielles de ce défi. L'intégration des jeunes sur le marché du travail est également un but primordial. La protection des droits fonciers et des autres ressources naturelles ainsi que la fourniture de services financiers et de conseil sont indispensables pour faciliter la transition et la diversification vers des activités productives et concurrentielles. En outre, il convient de mettre en œuvre des politiques visant spécifiquement à soutenir les petits agriculteurs, les exploitations familiales, les coopératives et les associations d'exploitants, en particulier pour leur assurer une meilleure intégration dans les marchés et les chaînes de production, et de prévoir des stratégies leur permettant de se retirer du secteur agricole et de se tourner vers d'autres moyens d'existence durables, ruraux ou urbains. L'importance relative de ces politiques et les moyens d'intervention qu'elles requièrent varieront d'un pays et d'une région à l'autre.

5) Veiller à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles plus équitables et moins sélectifs aux niveaux local, national et international

54. L'organisation des chaînes de valeur aux niveaux national, régional et mondial et les mesures réglementaires devraient encourager la transparence et l'efficacité, diminuer le pouvoir des marchés et ainsi permettre à tous les acteurs de jouer un rôle véritable. Promouvoir des modèles commerciaux sans exclusive, veiller à ce que les normes relatives aux produits répondent véritablement aux besoins du marché, renforcer les associations de producteurs et les coopératives et leur donner des moyens d'action, et améliorer l'information sur les marchés constituent des instruments essentiels. En outre, l'intégration des petits producteurs aux chaînes de valeur de la production agricole, forestière et halieutique doit être encouragée. Des politiques foncières qui protègent les petits agriculteurs et les communautés rurales des processus de concentration de terres sont indispensables dans la plupart des régions. Au niveau international, les pays importateurs et exportateurs doivent adopter des stratégies spécifiques et différenciées pour pouvoir tirer parti du commerce et atteindre leurs propres objectifs de sécurité alimentaire tout en prenant en compte les besoins des autres pays en la matière. À cette fin, développer et exploiter les marchés locaux constitue un objectif fondamental dans de nombreuses régions, tout comme aider pays et les producteurs à se conformer à des normes internationales de plus en plus sévères, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et les maladies animales et végétales.

6) Améliorer la capacité de résistance des moyens de subsistance en cas de chocs ou de menaces pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

55. À mesure que la densité de population augmente, les habitants des régions rurales se trouvent de plus en plus souvent en position vulnérable face aux différents chocs et menaces provoqués par des causes naturelles ou humaines, qui sont de plus en plus interconnectées. Les chocs économiques liés à la stabilité financière, aux possibilités d'emploi et à l'extrême volatilité des prix entraînent pertes de revenus et insécurité alimentaire, autant de problèmes qui, en l'absence de mesures appropriées, deviennent structurels avec à la clé des coûts individuels et sociaux élevés. Il est important de mettre en place des instruments de gestion du risque et des filets de sécurité afin d'atténuer les effets de ces chocs. Les pays se trouvant en situation de crise prolongée sont particulièrement vulnérables du fait de la fragilité de leurs institutions et de leurs systèmes de gouvernance. Les stratégies, les politiques et les programmes de développement et humanitaires doivent prendre en compte, réduire et mieux gérer les risques divers et interconnectés qui pèsent de plus en plus sur les moyens d'existence des populations, afin d'aider ces dernières à s'adapter et à mieux résister aux menaces et aux chocs, qu'ils se déclenchent brutalement ou s'installent lentement. La mise en place de stratégies d'adaptation et de résistance au changement climatique et le renforcement des capacités à réagir en cas de maladies animales ou végétales (en particulier les maladies transfrontières) sont des éléments déterminants pour ce défi dans son ensemble.

7) Renforcer les mécanismes de gouvernance pour répondre aux besoins des systèmes alimentaire, agricole, forestier et de pêche aux niveaux national, régional et mondial

56. Relever les défis du développement est une tâche complexe, car ils mettent en jeu de multiples secteurs et un grand nombre de parties prenantes et doivent tenir compte de dimensions transdisciplinaires et transfrontières, comme la gestion des ressources en eau, des bassins versants et des ressources de la «blue economy» dans les mers et océans. De plus, la mondialisation exige que les déséquilibres existants, comme l'insécurité alimentaire, les externalités environnementales, la gestion durable des ressources naturelles

communes (eaux d'irrigation, bassins versants transfrontières et ressources océaniques) soient corrigés au moyen de mesures concertées efficaces et équitables. Une offre suffisante de biens publics (services, information, connaissance et innovation, conseils de politique générale fondés sur des éléments probants, cadres réglementaires, codes de conduite, conventions d'action commune, etc.) aux niveaux local, national et mondial est également indispensable au développement. Pour toutes ces raisons, des mécanismes de gouvernance plus forts et plus efficaces aux niveaux local, national, régional et mondial sont indispensables; ces mécanismes doivent être transparents, garantir le respect des principes de responsabilité et d'équité et veiller à une participation plus importante et plus significative de tous les acteurs, en particulier ceux qui sont plus faibles sur le plan de la représentation sociale et/ou politique.

E. Vers les objectifs stratégiques de la FAO

57. Ces défis, ainsi que d'autres éléments comme les OMD pertinents, d'autres grands mandats qui ont été approuvés par les organes directeurs de l'ONU, les accords internationaux qui concernent les travaux de la FAO ainsi que les avantages comparatifs de la FAO par rapport à d'autres organisations travaillant dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, seront pris en compte afin de définir les principaux objectifs stratégiques qui guideront le programme de travail général de l'Organisation. Définir ces objectifs stratégiques, décrire et caractériser leur contenu et leur importance par rapport à la vision et aux objectifs sur lesquels l'Organisation a l'intention de travailler, est la troisième grande tâche du processus de planification stratégique à développer. La sélection et la caractérisation des objectifs stratégiques se fonderont également sur les spécificités régionales et les priorités définies par les conférences régionales, qui détermineront l'importance et les particularités de chacun de ces objectifs dans chaque région et les moyens spécifiques par lesquels ils peuvent être pris en compte dans les plans d'action de la FAO.

F. Orientations attendues

58. Les conférences régionales contribuent de façon majeure à façonner les grands défis pour l'avenir et à éclairer la formulation de nouveaux objectifs stratégiques en fournissant des indications relatives aux priorités régionales pour les travaux de l'Organisation.

59. Les conférences régionales auront une influence maximale sur le processus si elles:

- a) donnent leur avis sur la pertinence des principaux défis recensés dans le présent document par rapport aux conditions qui prévalent dans la région, dans le contexte de la vision et des objectifs de la FAO et des grandes tendances à l'échelle mondiale;
- b) formulent des suggestions quant aux spécificités régionales qui devraient être intégrées dans chacun des défis recensés et prises en compte lors de la formulation des objectifs stratégiques de la FAO.

ANNEXE: Feuille de route indicative relative aux documents de planification et aux points de l'ordre du jour pour les sessions des organes directeurs - 2012-2013

Date	Réunion de l'organe directeur	Document
2012		
12-16 mars	Trente et unième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	Domaines d'action prioritaires pour la région en 2012-2013 et 2014-2017 Questions de décentralisation Tendances mondiales et futurs défis à relever par l'Organisation
26-30 mars	Trente-deuxième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	
17-20 avril	Vingt-huitième Conférence régionale pour l'Europe	
23-27 avril	Vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique	
À déterminer	Trente et unième Conférence régionale pour le Proche-Orient	
7 mai	Réunion conjointe de la cent dixième session du Comité du Programme et de la cent quarante-troisième session du Comité financier	Plan d'action immédiate – Rapport annuel 2011 et orientations pour 2012
7-11 mai	Cent quarante-troisième session du Comité financier	
21-25 mai	Vingt-troisième Comité de l'Agriculture	Tendances mondiales et futurs défis à relever par l'Organisation
28-30 mai	Soixante-neuvième Comité des produits	
31 mai-1 ^{er} juin	Réunion conjointe de la cent onzième session du Comité du Programme et de la cent quarante-quatrième session du Comité financier	Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011 Structure et fonctionnement des bureaux décentralisés Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013 Ébauche du Cadre stratégique révisé

Date	Réunion de l'organe directeur	Document
11-15 juin	Cent quarante-quatrième session du Conseil	Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011 Plan d'action immédiate – Rapport annuel 2011 et orientations pour 2012 Structure et fonctionnement des bureaux décentralisés Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013 Ébauche du Cadre stratégique révisé
9-13 juillet	Trentième session du Comité des pêches	Ébauche du Cadre stratégique révisé Tendances mondiales et futurs défis à relever par l'Organisation
24-28 septembre	Vingt et unième session du Comité des forêts	
15-20 octobre	Trente-huitième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale	
8-12 octobre	Réunion conjointe de la cent douzième session du Comité du Programme et de la cent quarante-cinquième session du Comité financier	Ébauche du Cadre stratégique révisé et du Plan à moyen terme 2014-2017
26-30 novembre	Cent quarante-cinquième session du Conseil	
2013		
18-22 mars	Cent treizième session du Comité du Programme et cent quarante-sixième session du Comité financier	Cadre stratégique révisé 2010-2019 Plan à moyen terme 2014-2017/ Programme de travail et budget 2014-2015
22-26 avril	Cent quarante-sixième session du Conseil	
15-22 juin	Trente-huitième session de la Conférence	